

## DECLARATION-AUTORISATION PARENTALE

→ à remettre au responsable de la Maison des Jeunes

Par la présente, je soussigné(e): .....

autorise à mon fils/ma fille.....

Adresse : .....

Téléphone (mère/père):.....

Matricule de l'enfant :.....

de participer aux déplacements /voyages/séjours/excursions/ activités organisés par la **Maison des Jeunes de Diekirch** et la **Maison des Jeunes d'Ettelbruck** au voyage suivant:

**Bowling Arlon (B)**

**Date : Lundi, 08.04.2024**

**Horaire : 14 :00 – 19 :00**

**Participation : 12,- €**

**(piste de bowling pour 1,5 h, repas et deux boissons inclus)**

**Point de rencontre : MJ Ettelbruck 14 :00**

La carte de membre de la MJ est obligatoire et gratuite.

Éducateur responsable : Senada BOBAR (+352 661 818 686) et  
Pit GOEDERT (+352 691 911 661)

Le/la soussigné(e) décharge la Maison des Jeunes de Diekirch et tous ceux qui agissent en son nom et son lieu de toute responsabilité en ce qui concerne les accidents, évènements et maladies dépassant le cadre de leur compétence et de leur contrôle. Il est entendu cependant que les responsables entreprendront tout ce qui est communément admis dans le contexte d'une sortie pour garantir la sécurité et la santé du jeune participant.

Le/la soussigné(e) ainsi que le jeune participant au voyage ont pris connaissance du code de bonne conduite se trouvant en annexe. Tous deux s'engagent à respecter ce code et acceptent les mesures et conséquences en cas de non respect.

Le/la soussigné(e) autorise les responsables à prévoir toute hospitalisation et toutes interventions médicales ou autres en cas d'urgence qui leur semblent de mise pour le bien-être du participant, sans devoir dans cette éventualité en référer à l'autorisation préalable ni du participant ni de son représentant légal.

**CODE DE BONNE CONDUITE A RESPECTER LORS DES VOYAGES AU SEIN DU LUXEMBOURG ET A L'ETRANGER :**

**1. ACCOMPAGNEMENT**

Chaque accompagnateur(trice) bénéficie de la même autorité. Les jeunes sont tenus de respecter l'autorité de ces personnes

**2. CODE VESTIMENTAIRE**

La tenue vestimentaire est à adapter à l'activité visée lors du voyage.

**3. PONCTUALITE**

Les jeunes sont tenus de respecter les horaires et les rendez-vous fixés. Toute absence pour cause de maladie doit être signalée dans les meilleurs délais avant le départ. Si un jeune ne participe pas au voyage sans raison convenable, sa participation financière ne sera pas remboursée.

**4. CONDUITE**

Les jeunes sont tenus de respecter les lieux et le matériel qui leur est fourni. Toutes détériorations des lieux et du matériel sera à charge de la personne qui a occasionné les dégâts.

La Nordstadjugend /MJ Diekirch décline toute responsabilité en cas d'accident corporel, de perte et de vol.

Les jeunes sont tenus de fréquenter les endroits strictement autorisés par les responsables/éducateurs.

Il est interdit de consommer de l'alcool ou toutes substances non autorisées par la loi.

Toutes fautes commises et qui ne seraient pas reprises dans ce règlement seront traitées en conséquence par les éducateurs.

Au cas d'une mauvaise conduite, le/la jeune peut immédiatement être renvoyé(e) à la maison. Si le/la représentant(e) légal(e) ne peut pas venir chercher le /la jeune, celui-ci/celle-ci sera accompagné(e) lors de son retour à la maison aux frais du/de la représentant(e) légal(e).

Fait à ....., le .....

Le/ la représentant(e) légal(e): ..... (signature)

Le jeune participant au voyage:.....(signature)



**-----**  
**Veillez découper cette partie et veuillez la garder pour info en cas de besoin....**

**Bowling Arlon (B)**

**Date : Lundi, 08.04.2024**

**Horaire : 14 :00 – 19 :00**

**Participation : 12,- €**

***(piste de bowling pour 1,5 h, repas et deux boissons inclus)***

***Point de rencontre : MJ Ettelbruck 14 :00 h***

La carte de membre de la MJ est obligatoire et gratuite.

Éducateur responsable : Senada BOBAR (+352 661 818 686) et  
Pit GOEDERT (+352 691 911 661)